

Comité de Défense
des Usagers du Centre Hospitalier
du Pays d'Apt
Naître au Pays d'Apt

Apt, le 18 septembre 2015

LETTRE OUVERTE A : Monsieur le Président de la République
 Madame la Ministre de la Santé et
 des Affaires Sociales.

Le Pays d'Apt est-il rayé de la carte de France ?
Sommes-nous les oubliés de la République ?

L'impression semble se confirmer suite aux 5000 lettres qui vous ont été
Adressées et qui sont restées sans réponse.

Madame la Ministre aurait-elle oublié la date butoir de sa décision :
fin Juin 2015 ?
Aurait-elle omis la demande de rendez-vous faite par nos élus ?

Le Comité de Défense et Naître au Pays d'Apt réclament instamment une
réponse sur l'avenir de cette maternité ; dans le cas contraire ils se verraient
obligés d'engager une action ciblée et déterminée dans le courant du mois
d'octobre.

Veuillez croire, Monsieur le Président et Madame la Ministre, en l'expression
de nos sentiments respectueux.

La Présidente du Comité
Lilyane Methata

La Présidente de Naître au Pays d'Apt
Mélanie Grangier

38, avenue Philippe de Girard 84400 Apt.